



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 29 juillet 2022

Monsieur le Président du CHSCT
de la Métropole Nice côte d'Azur
3, rue de l'Hotel de Ville
06364 Nice cedex 4

Objet : Situation de la déchetterie de Carros

Monsieur le Président du CHSCT de la Métropole Nice Côte d'Azur,

Nous avons alerté par courrier, le 20 juillet dernier, Monsieur le Directeur général adjoint Infrastructures et Exploitations, sur les problématiques rencontrées par les agents de la déchetterie de Carros.

En effet, ils nous avaient interpellés sur le fait qu'ils ne disposent pas de bouteilles d'eau en nombre suffisant, et que leurs horaires d'après-midi ne sont pas adaptés aux conditions climatiques.

A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse à notre courrier.

Au vu de l'urgence de la situation, nous avons contacté par téléphone, Monsieur le Responsable du Service Opérationnel, qui nous affirme que les agents ont de l'eau en quantité suffisante et que tous les algécos sont équipés d'un climatiseur.

Aussi, en tant qu'élus CHSCT, nous avons décidé de nous rendre sur cette déchetterie, le 26 juillet à 15h. Nous avons alors pu constater de nombreux problèmes liés à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail des agents.

Certains agents sont postés sur la plateforme du haut, afin d'accueillir les usagers. Notre relevé de température au sol, indiquait 56,7°C (cf photo 1). Les agents portent des chaussures de sécurité et se plaignent de douleurs aux pieds et aux jambes.

Ils disposent d'un parasol qui leur a été donné par un usager, fortement inquiet de constater qu'ils n'avaient pas de zone d'ombre pour se protéger du soleil, si ce n'est un petit cabanon en tôles pour une personne.

Nous avons d'ailleurs observé qu'un agent, de par son exposition prolongée au soleil, a la peau brûlée.

Deux packs d'eau leur sont livrés tous les 2 semaines, soit une bouteille d'eau d'1,5 litres par jour et par agent. Cette dotation reste nettement insuffisante par rapport à leur besoin. En effet, en cette période de canicule, ils consomment entre 2 et 3 bouteilles par jour.

Étonnamment, il n'a pas été prévu de dotation d'eau pour l'adjoint administratif chargé de l'accueil.

L'eau du seul robinet à disposition dans l'algéco des hommes atteint une température de 34,6° C (cf photo 2).

L'algéco des hommes, servant de vestiaires et de salle de pause, n'est pas équipé de climatiseur, contrairement à ce qu'il nous a été affirmé. Les agents disposent d'un simple ventilateur, récupéré dans une benne, qui brasse l'air très chaud de la pièce. La température de cette dernière s'élève à 33°C (cf photo 3).

Le vestiaire est insalubre, la douche et les toilettes présentent des traces d'infiltrations et d'humidité (cf photo 4 et 5).

En ce qui concerne l'algéco réservé aux femmes, celui-ci est doté d'une climatisation mais qui émet un bruit assourdissant. Le local n'est pas équipé de point d'eau, ni de sanitaires. Le personnel féminin n'est donc pas en mesure de prendre une douche en quittant son service.

Nous avons également constaté des traces d'infiltration (cf photo 6). Le personnel a disposé des toiles sur le toit pour éviter les infiltrations d'eau en cas de pluie (cf photo7) .

Le local d'accueil dispose d'une climatisation, mais du fait de sa très petite superficie, la porte reste constamment ouverte pour accueillir les usagers.

(Liste non exhaustive)

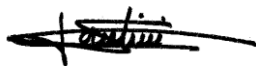
Pour toutes les raisons évoquées ci-avant, il est urgent d'aménager les horaires d'ouverture des déchetteries, afin que les personnels ne soient pas exposés aux heures les plus chaudes de la journée. Il est indispensable que chaque agents dispose de bouteilles d'eau en quantité suffisante pour s'hydrater, et que chaque salle de pause soit équipée d'un climatiseur.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir intervenir rapidement afin de garantir de bonnes conditions de travail, d'hygiène et de sécurité aux agents des déchetteries de la Métropole qui effectuent quotiennement leurs missions au service de la population.

En vous remerciant par avance des suites que vous donnerez à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président du CHSCT de la Métropole Nice Côte d'Azur, l'expression de nos salutations distinguées.

PO/ Le syndicat CGT NMCA

Sandy VOREDINI



Andrew RENAULT



Photos ci-jointes :



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4

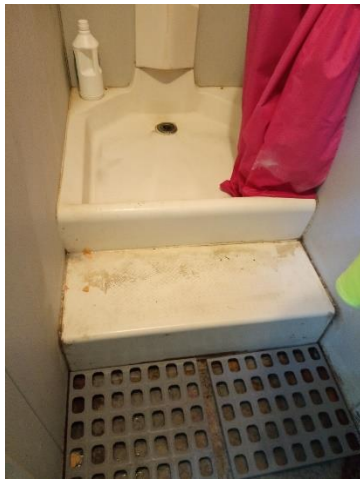


Photo 5



Photo 6



Photo 7